



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

résistants

Question écrite n° 27607

Texte de la question

La France va bientôt célébrer le 60e anniversaire de sa libération. Dans cette perspective, le mémorial des 1 006 fusillés de la clairière du mont Valérien vient d'être inauguré. M. Serge Janquin demande à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants que soit prise en compte la situation du Nord - Pas-de-Calais, région qui a connu les plus grands préjudices pendant la Seconde Guerre et qui n'a jamais bénéficié de réparations, de suites judiciaires ou même de repentance. Les faits qui s'y sont produits ne doivent être ni ignorés ni oubliés. En effet, bien souvent s'agissant de l'histoire et de la mémoire de cette période, il n'est fait état que de la résistance seconde, c'est-à-dire celle qui s'est affirmée au début de 1943. Or la résistance première, qui a commencé dès 1940, principalement dans la région Nord - Pas-de-Calais, tend à être oubliée. Il s'agit pourtant d'une résistance populaire, massive, précocement et durement réprimée. En outre, cette région a subi des exactions plus cruelles que partout ailleurs : la moitié des soldats français tués pendant la campagne de France ont péri sur son sol : le total des victimes civiles des représailles nazies est supérieur à celui d'Oradour-sur-Glane. Ces événements restent ignorés de la plupart des Français et les archives en portent à peine la trace. Il lui demande s'il envisage qu'enfin justice soit rendue aux combattants et aux victimes du Nord - Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux anciens combattants tient à préciser que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas ignorée de la politique de mémoire, et singulièrement des actions dédiées à la mémoire de la Résistance. En effet, la revue « Les chemins de la Mémoire » ainsi qu'une plaquette de la collection « Mémoire et Citoyenneté » ont été consacrées, en 2001, à la grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais de mai-juin 1941. De plus, dans le cadre des « relais de la Mémoire », opération qui s'est déroulée sur différents sites le 18 juin dernier, le lieu emblématique choisi pour la région Nord - Pas-de-Calais a été la maison natale du général de Gaulle. Celle-ci fait, par ailleurs, l'objet d'une rénovation soutenue par l'État. L'année 2004 verra, en outre, la parution d'un guide du tourisme de mémoire pour le territoire du Nord - Pas-de-Calais. Il convient encore de préciser qu'une convention d'intention a été signée par le secrétaire d'État aux anciens combattants et par chacun des présidents du conseil régional, du conseil général du Pas-de-Calais et de la communauté d'agglomération en vue de la restauration par l'État de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et de la valorisation du site par les collectivités locales, dont les travaux se poursuivront en 2004. Enfin, le ministère soutient de manière continue des projets initiés par l'association « la Coupole » à Saint-Omer. Ces initiatives témoignent que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas oubliée dans le cadre des actions de mémoire entreprises et soutenues par le secrétaire d'État aux anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27607

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8332

Réponse publiée le : 6 janvier 2004, page 60